

Zeitschrift:	Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
Band:	66 (1983)
Artikel:	Abri mésolithique de Collombey-Vionnaz : les premiers acquis
Autor:	Crotti, Pierre / Pignat, Gervaise
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-116595

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pierre Crotti et Gervaise Pignat

Abri mésolithique de Collombey-Vionnaz: les premiers acquis

La découverte du gisement mésolithique de Collombey-Vionnaz¹ date de plusieurs années déjà. Pourtant les investigations scientifiques n'ont véritablement débuté qu'en 1980. Il n'a donné lieu à aucune publication, si ce n'est une brève communication dans la chronique archéologique de l'annuaire de la SSPA, 63, 1980 et deux rapports dactylographiés à faible diffusion (Gallay 1978; Crotti et Pignat 1981).

Le contenu et l'esprit de l'article qui va suivre est le reflet d'une étape bien précise de nos travaux. Nous nous situons actuellement à la charnière entre une première phase de sondages (6 mois entre 80 et 81) et la fouille proprement dite (6 mois de 82 à 84). L'élaboration des données récoltées, quant à elle, est à peine amorcée.

Plutôt que des résultats détaillés, notre présentation rend compte de cette étape de premiers sondages qui ont apporté une bonne connaissance générale du gisement et du type d'information qu'il recèle. Ils nous ont permis de bien définir le cadre des recherches. La forme de l'article suit cette dynamique dans la mesure où nous présentons les objectifs initiaux de la recherche et les premiers résultats qui nous orientent vers une redéfinition des buts poursuivis et vers de nouvelles perspectives que nous formulerons en guise de conclusion.

1.1 Importance du site

Cadre géographique

Situé sur la commune de Collombey-Muraz (VS) au lieu-dit Châble-Croix (CN 1284; 559 040/127 460) l'abri s'ouvre à la base de la falaise calcaire bordant la plaine alluviale du Rhône, à une douzaine de kilomètres du Léman (fig. 1). De par sa position, le gisement est donc amené à jouer un rôle de premier plan dans la problématique de l'évolution paléogéographique du bassin lémanique (fluctuations du niveau du lac et formation de la plaine du Rhône). L'histoire sédimentaire de cette région est relativement mal connue et manque sérieusement de repères chronologiques pour toute la période qui s'étend du Préboréal à l'Atlantique récent (Burri 1962; Freymond 1971).

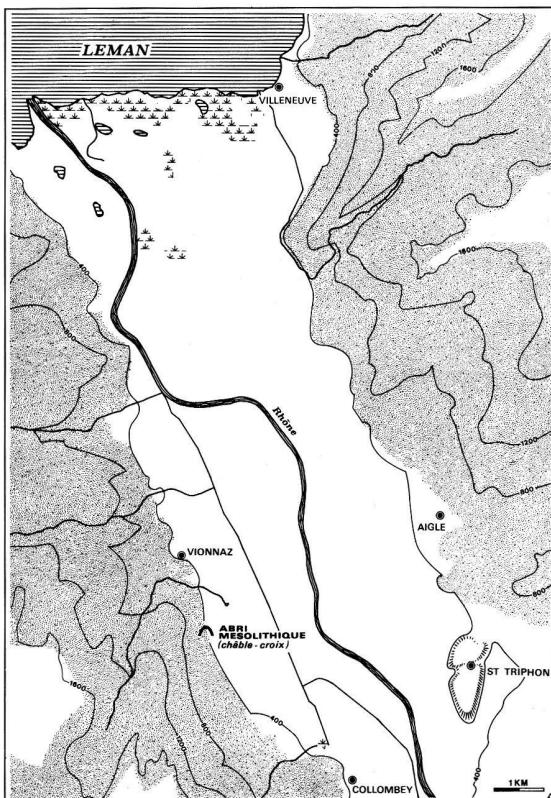


Fig. 1. Situation géographique de l'abri-sous-roche mésolithique de Collombey-Vionnaz, au lieu-dit Châble-Croix. Ech. 1:150 000 (dessin S. Aeschlimann).

1. Genèse des recherches

Découvert en 1963 par le géologue H. Stauber lors de sondages hydrogéologiques, l'abri - sous-roche donne lieu en 1977 à de premières investigations archéologiques menées par le Département d'Anthropologie de l'Université de Genève en vue de confirmer sa datation mésolithique.

Ce résultat une fois acquis, l'importance intrinsèque du gisement nous permet en l'absence de tout souci de sauvetage d'entreprendre, sous la responsabilité du professeur Alain Gallay, un programme de recherche financé par le FNSRS² et soutenu par l'Etat du Valais³.

Contexte historique

Jusqu'à la découverte du site de Collombey-Vionnaz aucun indice ne témoignait d'une pénétration par des chasseurs post-glaciaires dans une région, le Valais, où les connaissances du peuplement néolithique n'ont cessé de s'enrichir et de se préciser depuis les premiers travaux du professeur M.-R. Sauter à Collombey-Barmaz. Nous savons d'autre part que l'occupation du Plateau suisse romand à l'époque mésolithique est bien attestée, grâce aux recherches de M. Egloff à Baulmes et à Ogens (Egloff 1965 et Egloff 1966/67).

Dans un tel contexte le gisement de Collombey-Vionnaz élargit l'aire d'expansion des mésolithiques, vieillit d'au moins deux millénaires la colonisation du Valais et nous laisse entrevoir la possibilité de mettre en évidence une transition entre le monde des chasseurs et celui des agriculteurs.

1.2 Objectifs initiaux

L'insertion de cette découverte dans une zone d'ombre, où les points de repères manquent, a conditionné dans une large mesure notre programme de recherche et notre façon d'aborder le terrain.

A côté de la définition culturelle du ou des groupes représentés à Vionnaz, une priorité est accordée aux éléments permettant d'en préciser le contexte géoclimatique et écologique. L'accent est donc mis sur une récolte d'information en vue d'analyses sédimentologique, botanique et zoologique.

Dans une première étape, les travaux de terrain visent à cerner le gisement selon trois axes:

- la définition des couches (nature, conservation du matériel, datation)
- l'établissement de la séquence (nombre de couches, chronologie)
- l'extension spatiale des niveaux.

Nous insistons sur ce dernier point dans la mesure où le gisement a subi d'importants dommages dès sa découverte.

Vu le type d'information qui nous intéresse et le volume probablement limité de sédiment ancien, la méthode appliquée tend à maximaliser l'enregistrement de l'information: récolte par unités fines et tamisage intégral du sédiment jusqu'à 2 mm, tri et conservation de tous les vestiges.

2. Premiers résultats

2.1 Description générale

L'abri s'ouvre au pied de la falaise, au débouché d'un couloir de ravinement abrupt, dans un cadre profondément modifié par l'activité d'une gravière

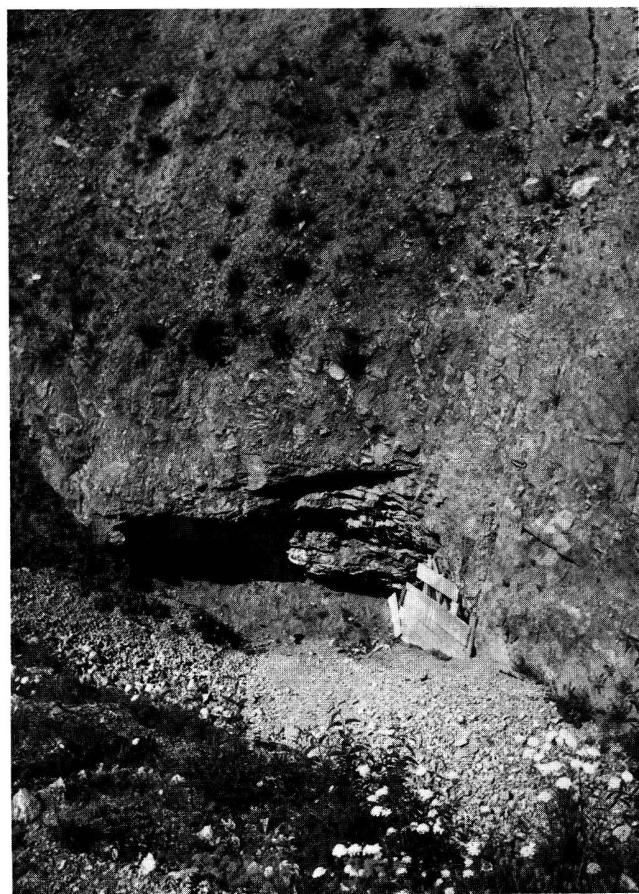


Fig. 2. Vue ancienne de l'abri (1979) au pied du couloir de ravinement et au fond d'une tranchée.

voisine (fig. 2). Plusieurs mètres de terres et d'éboulis de pente ont été excavés le long du rocher avant que l'abri n'apparaisse, désormais isolé de son contexte primitif. La topographie ancienne du gisement est inconnue puisque seul le remplissage de la cavité, en arrière du porche d'entrée, est conservé.

La cavité, orientée vers le levant, est de dimension réduite. Sa largeur est de 10 m à l'entrée, pour une profondeur maximale de 4 m. Le plafond se situe entre 2 et 4 m du sol. Le profil de la voûte calcaire très fissurée a pu subir des modifications non négligeables au cours du temps ce qui permet d'envisager une surface habitable plus étendue qu'actuellement.

2.2 Nature du remplissage⁴

Par sa situation, l'abri-sous-roche est soumis à un comblement rapide par des apports extérieurs constants. Eboulis de pente, cailloutis de ruissellement et coulées de boue ont contribué pour une large part à son remplissage, et dominent dans les niveaux récents (couche 1). L'importance de ces apports continus a nécessité la construction d'un solide toit de protection qui se trouve en partie enseveli après

chaque hiver (fig. 3). L'accélération de ce processus de comblement s'explique par la situation tout à fait artificielle qu'occupe actuellement l'abri (au fond d'une tranchée) et par l'évolution du châble (déboisement de la pente).

Un autre facteur joue un rôle important dans la constitution des dépôts anciens. Il procède de la fragmentation sur place de la roche, responsable de l'abondance en plaquettes et en éléments plus grossiers aux arêtes vives.

L'ensemble du remplissage de l'abri, connu actuellement sur une épaisseur d'environ 1,50 m, résulte essentiellement de ces deux phénomènes très locaux. Il frappe par son caractère extrêmement caillouteux, avec des éléments souvent de grande taille. La matrice, inexistante dans certains cas (amas de blocs peu consolidé), est généralement de nature très argileuse. Ces dépôts monotones et grossiers ont rapidement comblé la cavité et confèrent à la stratigraphie son aspect chaotique et peu contrasté.

2.3 Stratigraphie

Si le milieu que nous venons de décrire s'est révélé favorable à une bonne conservation des vestiges matériels, il ne facilite guère la lecture des différents niveaux d'occupation souvent interrompus par des blocs encombrants et perturbés par des phénomènes d'infiltration. Certains se marquent en coupe par une forte coloration due aux charbons de bois, mais la présence de matériel archéologique est pratiquement continue dès la couche 3. Tous ces vestiges forment un ensemble très homogène attribuable à une phase archaïque du Mésolithique qui se situe chronologiquement au début du Boréal (vers 6500 BC).

Nous avons fait appel, dans une large mesure, aux observations de surface (décapages) pour affiner la lecture stratigraphique.

Description des couches

La séquence que nous proposons se base sur l'étude de la coupe 1 (fig. 4 et 5) et sur la fouille d'une partie de ce placage de moins d'un mètre d'épaisseur situé le long de la paroi nord, près de l'entrée de l'abri. Nous pouvons établir une partition grossière du remplissage en trois étages:

- des dépôts récents de ruissellement sur 5 à 25 cm (couche 1),
- un éboulis grossier presque exclusivement stérile épais de 80 à 100 cm (couche 2),
- un ensemble caillouteux plus compact, présentant une occupation presque continue de l'abri sur 60 cm au moins (couches 3 à 9).

Couche 1: Dépôts de ruissellement finement stratifiés où alternent cailloutis, sables, limons et argiles. Ces sédiments sont très récents (feuilles mortes, bois ...) et se sont accumulés depuis la découverte du gisement. Peu épais dans la coupe 1, ils atteignent plus d'un mètre dans le centre de l'abri.

Couche 2: Sans entrer dans le détail des variations d'ordre local, cet ensemble, formé de blocs de grande taille, est mal consolidé. La matrice, argileuse à limoneuse, est peu abondante, ménageant souvent des vides entre les pierres. Cet étage est stérile à l'exception de quelques charbons de bois isolés et de restes osseux localisés dans sa partie inférieure (couche 2A4-2B2) à proximité de l'entrée de l'abri. Ce premier niveau, très diffus, avec des restes de faune sauvage mais sans silex, témoigne

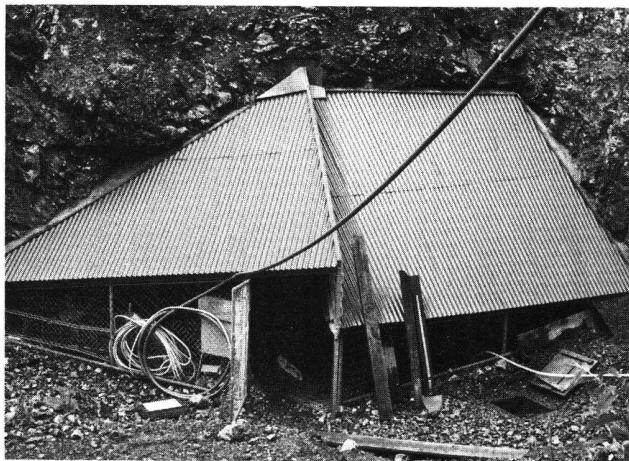


Fig. 3. L'abri de protection.



Fig 4. Coupe 1.

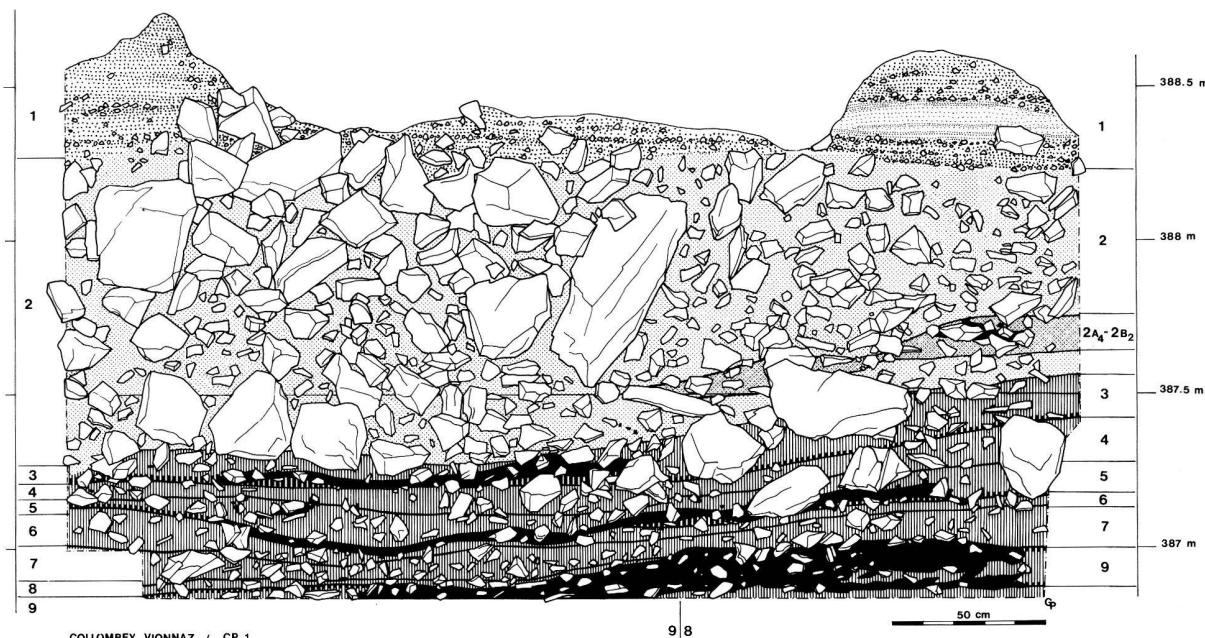


Fig. 5. Coupe 1 dans la partie septentrionale de l'abri. Ech. 1:25 (dessin G. Pignat).

probablement d'une fréquentation de l'abri en relation avec les couches mésolithiques.

Couches 3 à 9: C'est sur cet ensemble très caillouteux mais plus compact que la couche 2, épais de 50 à 60 cm, que se concentre l'essentiel des restes d'occupation humaine.

Les niveaux archéologiques (3-5-7-9) marqués par leur coloration plus sombre, sont séparés par des niveaux «stériles» (4-6-8) souvent très minces et fugaces qui représentent plus un changement léger ou progressif (dans la coloration, la densité de matériel, etc. ...) qu'un véritable dépôt isolant les couches archéologiques entre elles. L'impression de «compression chronologique» que nous avions en les fouillant est par ailleurs confirmée par l'extrême homogénéité des datations absolues.

D'autre part, à l'exception de la couche 9 plus charbonneuse qu'aucune autre, ces couches sont très proches par leur nature (granulométrie, compacité, coloration).

Couche 3: Bien visible en coupe par sa coloration brun-noir elle devient bleutée à proximité de la paroi rocheuse. La matrice légère, plutôt terreuse en surface, fait place à un sédiment plus compact et argileux vers le fond.

Couche 4: Limon brun-gris s'infiltrant entre les pierres du remplissage, il forme un ensemble compact.

Couche 5: Ce niveau très comparable à la couche 3 est cependant moins charbonneux.

Couche 6: Lit d'argile claire brun-jaune s'infiltrant entre les pierres, peu compact.

Couche 7: Niveau archéologique très peu visible

en coupe. Il se caractérise par l'abondance d'os bien conservés et de gros charbons de bois pris dans un sédiment argileux, clair.

Couche 8: Niveau très mince, sableux, plus compact que la couche 7 et marqué par la présence de nombreuses plaquettes.

Couche 9: Phase d'occupation la plus lisible en coupe, très charbonneuse et très riche en mobilier. Ici, le caractère extrêmement caillouteux des autres niveaux semble atténué par la présence d'une matrice abondante. De nombreuses pierres sont rubéfiées. Il s'agit certainement de la couche la plus épaisse et la plus riche de tout le gisement, qui dénote une installation humaine plus importante à ce moment.

Les niveaux inférieurs

La suite du remplissage de l'abri est inondée par une nappe phréatique dont le battement saisonnier se situe, d'après nos observations, entre 386,84 m (été) et 386,20 m (fin de l'hiver). Aucun des systèmes de drainage expérimentés n'a permis d'abaisser le niveau d'eau. Le dernier niveau archéologique décrit (couche 9) est déjà en partie inondable, ainsi notre connaissance des niveaux plus profonds est limitée.

Un sondage profond (effectué en I/9) jusqu'à 386,30 m a atteint un niveau où le matériel archéologique est encore présent, mais avec une densité beaucoup plus faible que dans les niveaux supérieurs. Le sédiment formé de petits éléments cryoclastiques aux arêtes vives (nombreuses plaquettes) est très lâche. Le socle rocheux n'a pas été atteint.

Par ailleurs le profil général de la voûte a tendance à s'infléchir vers l'avant à partir de 387 m environ.

Sans que ces seuls éléments permettent de l'affirmer, l'appauvrissement en matériel et la diminution de l'ampleur de la cavité laissent présager de l'approche du fond du gisement. Quoiqu'il en soit, notre intervention est limitée pour des raisons techniques à l'étude des niveaux supérieurs puisqu'un abaissement sérieux de la nappe phréatique n'est pas réalisable.

2.4 Datation absolue

Chacun des niveaux archéologiques (c. 3, c. 5, c. 7, c. 9) a donné lieu à une datation C14 à partir des charbons de bois au Centre de Recherches Géodynamiques à Thonon⁵. Ces premiers résultats, en âge conventionnel BP (non calibré) sont les suivants:

Ech. 1: CRG 283	couche 3: 8420 ± 140	(6470 ± 140 BC)
Ech. 2: CRG 284	couche 5: 7160 ± 260	(5210 ± 160 BC)
Ech. 3: CRG 285	couche 7: 8730 ± 100	(6780 ± 100 BC)
Ech. 4: CRG 286	couche 9: 8450 ± 130	(6500 ± 130 BC)

Les datations sont très homogènes, très groupées à l'exception de celle de la couche 5 beaucoup plus récente. Ce résultat peu fiable vu la faible teneur en carbone de l'échantillon (cendres) peut être écarté. L'échantillon 4, qui donne une date peut-être trop récente, a pu subir une légère contamination. Le charbon de bois dans ce cas n'a pas été prélevé directement à la fouille mais au tri, après traitement à l'hexamétaphosphate de sodium et lavage à l'eau courante. Insistons tout de même sur la cohérence des dates obtenues qui se situent toutes (si on écarte l'échantillon 2) dans la première moitié du Boréal (dispersion maximale des datations de 6880 à 6330 BC) et confirme le caractère archaïque de l'industrie lithique.

2.5 Extension spatiale des couches

La découverte de l'abri, à la pelle mécanique, a profondément entamé son remplissage et bouleversé les niveaux anciens (fig. 6). Les premiers sondages ont révélé l'ampleur de cette destruction et permettent actuellement de bien circonscrire le terrain intact. Nous avons déjà mentionné que les couches sont inexistantes ou simplement interrompues en avant du porche d'entrée.

La fig. 7, qui donne l'extension des surfaces archéologiques à l'intérieur de l'abri, montre que le centre de l'abri a été pratiquement vidé.

Les niveaux supérieurs ont le plus souffert de dégradation et ont une extension très limitée (moins de 10 m²). La conservation la meilleure s'observe contre les deux parois latérales (N et S), où la sé-

quence complète a été établie. La largeur de ces planches est de 1 m à 1,50 m.

Le long du fond de l'abri, les niveaux ne sont présents que sous forme d'une banquette dépassant rarement 50 cm de large. Celle-ci est même interrompue dans sa partie médiane en F-G/10, isolant ainsi le secteur nord du secteur sud (plus de raccord concret).

Pour les niveaux plus profonds – nous pensons surtout à la couche 9, très prometteuse mais en partie immergée – il nous est difficile d'en tracer la limite précise pour l'instant. Cependant, dans les secteurs où elle a été atteinte, son extension est supérieure à celle des niveaux précédents. On peut estimer que la superficie de la couche 9 se situe entre 12 et 15 m².

2.6 Les surfaces d'occupation

L'exiguité de ces surfaces et leur localisation fourniront peu d'enseignements sur l'organisation de l'aire habitée. La destruction du cœur de l'abri où se concentraient probablement l'essentiel des activités nous prive de toute vision globale de l'aménagement de l'habitat (emplacement des foyers, zones d'activités spécialisées, de rejet, etc.) et nous confine à l'étude de secteurs tout à fait marginaux (fig. 8). Moins fréquentée et peu piétinée cette frange qui borde la paroi rocheuse est très riche en déchets parmi lesquels les os de grande taille abondent. Des zones de rejet localisées ainsi que de véritables sols d'abandon, illustrant l'excellente conservation des vestiges (fig. 9), ont été mis en évidence.

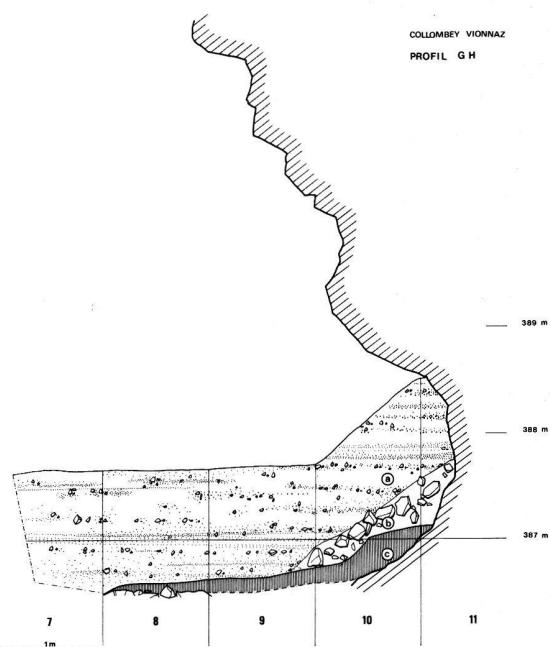


Fig. 6. Coupe schématique G-H, au centre de l'abri. a. dépôts récents; b. dépôts anciens remaniés; c. terrain en place (couche 3 à 9). Ech.: 1:80.

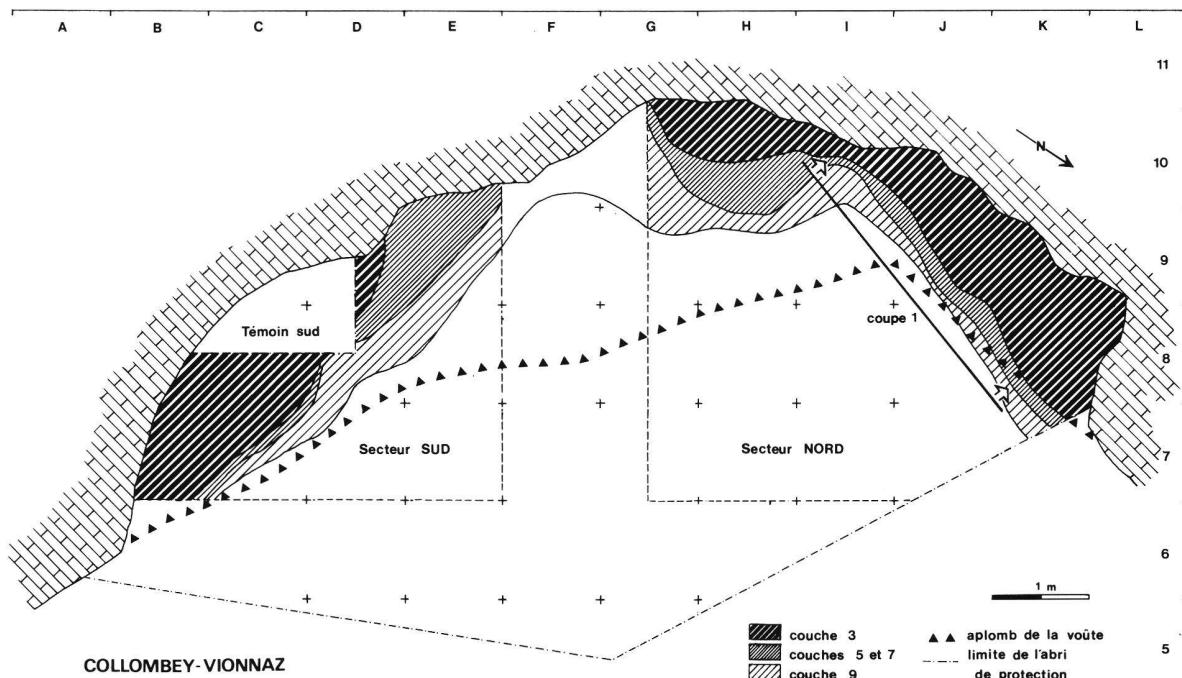


Fig. 7. Extension spatiale des couches archéologiques préservées. Ech. 1:80.

En ce qui concerne les structures d'habitat, l'inventaire se réduit à deux petits foyers se présentant comme de simples cuvettes riches en charbons de bois et en os brûlés.

2.7 Matériel archéologique

Les conditions de gisement (la sédimentation rapide et l'humidité en particulier) ont permis une excellente conservation des restes organiques. L'ensemble du matériel récolté est très riche et très varié. Nous avons pu constituer ainsi de vastes corpus de matériaux (charbons, mollusques⁶, microfaune, faune⁶). Ce que nous appelons analyses paléoécologiques, visant à reconstituer le milieu naturel, sera amené à jouer un rôle important dans l'étude du gisement. De ces analyses, nous sommes en droit d'attendre également des inférences d'ordre anthropologique concernant les activités humaines.

Nous présentons ici les premières données concernant le matériel archéologique. A ce stade de l'étude, vu la faiblesse de l'échantillon (industrie lithique en particulier) et l'homogénéité des niveaux archéologiques, nous avons décidé de grouper les matériaux de toutes les couches et de les considérer dans leur ensemble.

La faune

Les premiers sondages ont livré un bel ensemble faunistique. Notre travail, sous la direction de Louis Chaix, s'est limité pour l'instant à la détermination spécifique de la macrofaune. Les espèces

identifiées sont les suivantes: - cerf - chevreuil - sanglier - ours - chat sauvage - blaireau - martre (ou fouine) - putois - castor.

A cela s'ajoutent, non encore déterminés, des fragments de carapace de tortue ainsi que de nombreux restes de poissons et d'oiseaux (dont du canard probablement). A propos de ces derniers signalons la découverte tout à fait exceptionnelle de coquilles d'oeuf.

De manière générale, la faune chassée correspond bien à l'image que nous avons de l'environnement à cette période. Les espèces forestières dominent, le cerf et le sanglier en particulier mais nous trouvons également un riche éventail de faune de marais ou

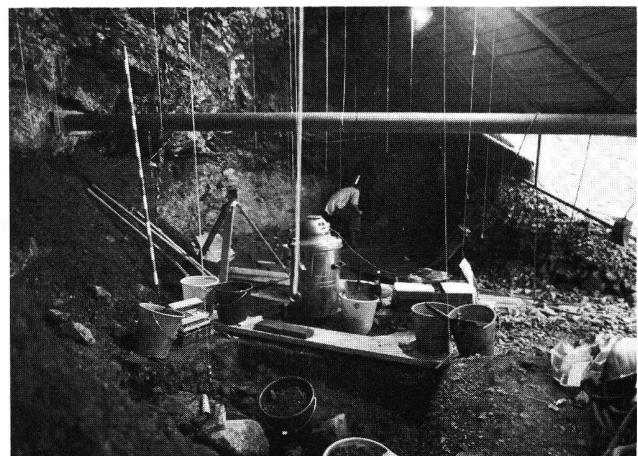


Fig. 8. Vue du chantier (depuis le sud-est).

de rivière. Le gisement se trouve en effet à la frontière de ces deux biotopes.

L'étude complète de tous les restes osseux nous fournira des résultats intéressants aussi bien la paléozoologie que l'archéologie (occupations saisonnières, régime alimentaire, technique de dépeçage).

Industrie en matière dure animale

La fouille n'a livré ni outil en os, ni artefact ou même déchet de débitage en bois de cerf, ce qui n'est pas sans nous surprendre vu l'abondance des restes osseux et leur état de conservation. Le seul fragment de bois de cerf (avec traces de sciage) que nous connaissons a été trouvé par H. Stauber en 1963, lors de la découverte de l'abri (Gallay 1980).

Par contre, nous avons découvert un élément de parure en coquillage marin. Il s'agit d'une columbella rustica perforée. De tels vestiges se rencontrent fréquemment en contexte mésolithique, non seulement à proximité de leur lieu d'origine mais aussi en milieu continental (exemple: Culoz [Ain], Genet-Varcin et Vilain 1963).

Restes végétaux

Même s'il est probable que les végétaux devaient prendre une place importante dans l'alimentation mésolithique, seuls de nombreux restes de coquilles de noisettes carbonisées en représentent une trace matérielle.

Industrie lithique

Matière première. Mis à part un type de silex bien particulier, de très mauvaise qualité, présent dans presque tous les niveaux et provenant probablement d'un banc local, le silex est très hétérogène et de qualité variable. Le cristal de roche (quartz), sans composer l'essentiel de l'industrie lithique comme ce sera le cas dans le Néolithique valaisan (Sauter 1971), est fréquemment utilisé (environ 25%).

Outilage. Ce qui frappe tout d'abord, en regardant l'ensemble du matériel lithique récolté, est la proportion très faible d'outils par rapport aux déchets de taille et aux produits de débitage bruts. L'explication réside peut-être dans la mauvaise qualité de la matière première dont disposaient ces

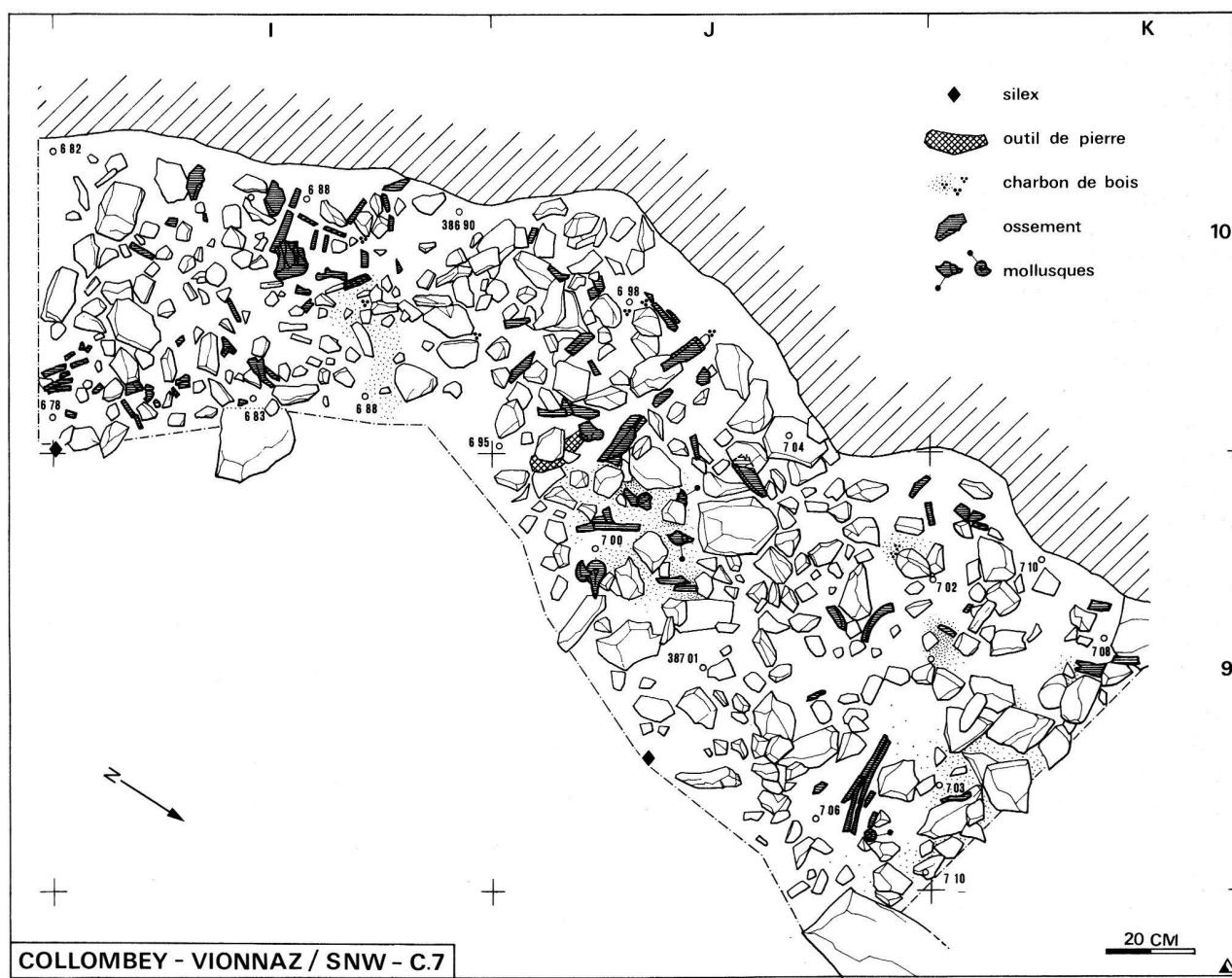


Fig. 9. Plan de surface de la couche 7 (secteur NW). Ech. 1:16 (dessin S. Aeschlimann).

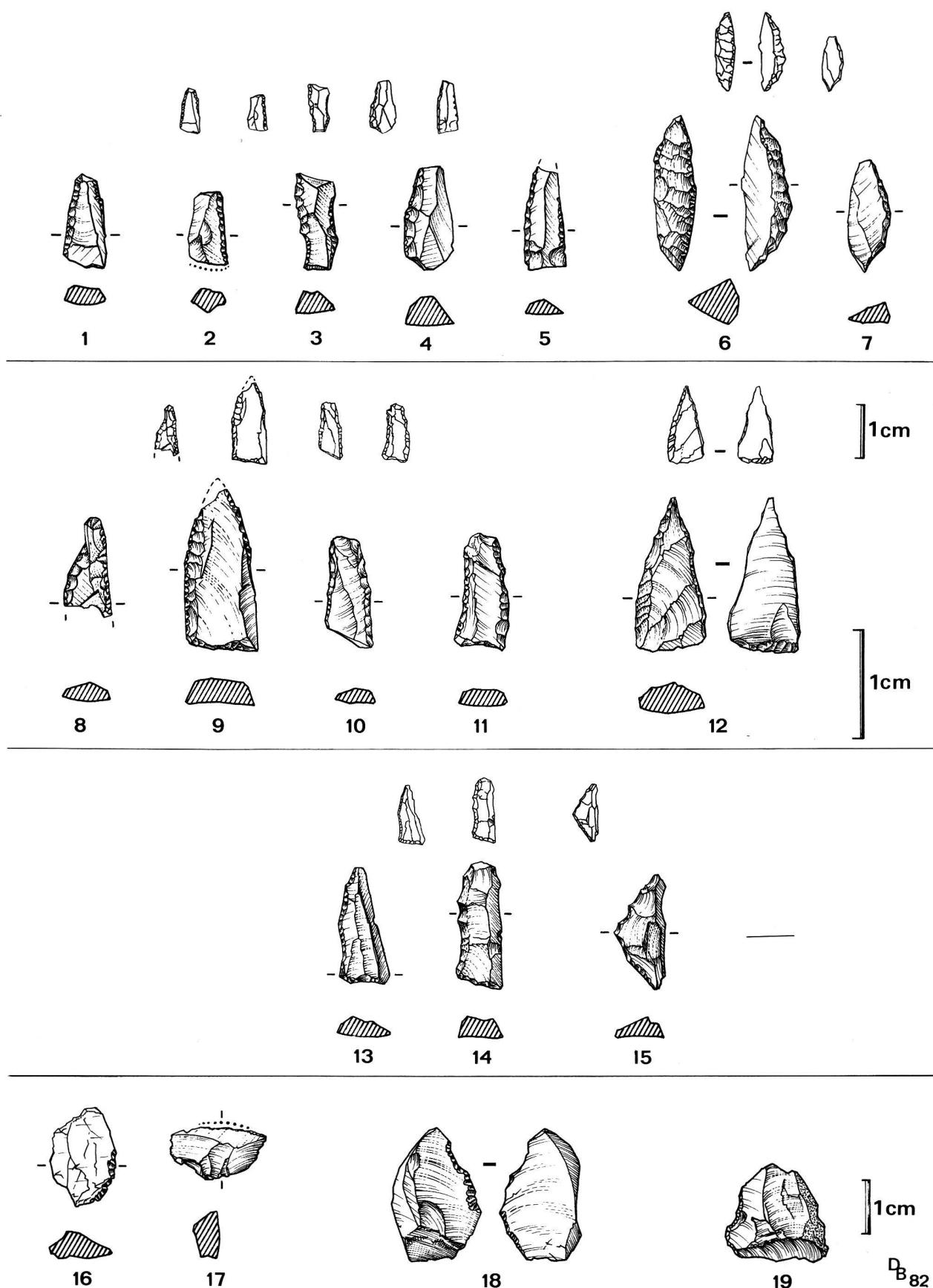


Fig. 10. Industrie lithique: 1-5, lamelles à dos; 6-7, segments de cercle; 8-12, pointes à deux bords abattus; 13-15, triangles; 16-17, grattoirs; 18-19, pièces à coches. Ech.: 1:1 et 2:1 (dessin D. Baudais).

chasseurs. De plus, cette impression est certainement amplifiée par le tamisage fin (jusqu'à 2 mm) et la conservation de tous les vestiges. Toutefois cela prouve – s'il était besoin – que le débitage et le façonnage du silex ou du cristal de roche avaient lieu sur place.

Par ailleurs, les outils «communs» (grattoirs, burins, etc.) sont très minoritaires face aux microlithiques géométriques ou armatures.

Ceux-ci, de taille extrêmement réduite (inférieure à 2 cm), qualifiés de «pygmées», sont obtenus à partir de micro-lamelles façonnées par retouches abruptes. Aucun micro-burin n'a été trouvé pour l'instant.

Quant aux formes (fig. 10), les éléments les plus caractéristiques sont des micropointes à deux bords abattus (dont la base est le plus souvent brute). Des pointes de ce type découvertes à Ogens et à Baulmes ont reçu le nom de pointes d'Ogens (Egloff 1965 et Egloff 1966/67).

L'inventaire comprend également des lamelles à bord abattu, des segments de cercle et des triangles. Tous ces éléments, malgré la faiblesse de l'échantillon à disposition, nous permettent de rapprocher cette industrie du «faciès d'Ogens». Ce faciès archaïque, taxé de sauveterroïde, se développe chronologiquement dans la première partie du Boréal aux environs de 6500 BC⁷.

3. Conclusions

Si nous résumons les résultats obtenus au cours de la phase initiale de la recherche, nous pouvons les grouper selon les trois axes définis plus haut:

- *Nature des couches*: Sédiment grossier d'origine très locale. Excellente conservation des matières organiques. Datation possible par l'industrie lithique et le C14.
- *Séquence*: Plusieurs niveaux archéologiques (4). Homogénéité chronologique.
- *Extension des couches*: Non conservées à l'extérieur de l'abri. Surface limitée dans l'abri (à proximité immédiate de la paroi rocheuse).

De ces premiers acquis de la fouille, il est possible de tirer des conclusions plus générales concernant la finalité de la recherche et d'apporter quelques réflexions sur la manière dont ces acquis nous induisent à redéfinir nos objectifs initiaux.

- *L'origine très locale* du sédiment (éboulis de pente) et *l'absence de raccord* avec l'extérieur limite un peu l'intérêt proprement *sédimentologique* du site.

- *L'état de conservation* des vestiges va permettre une excellente définition, riche et variée, à la fois du *milieu naturel* et de l'*ensemble culturel*. A ce propos, nous tenons à insister sur l'importance d'une approche aussi large que possible. En effet la réalité matérielle, historique dans notre cas, s'enrichit considérablement si elle est abordée par des points de vue et des méthodes très diversifiées. Même si «l'image produite» de cette réalité en devient très complexe et souvent non exempte de contradiction, la recherche s'en trouve vivifiée.
- *L'homogénéité chronologique* du gisement réduit de manière drastique les objectifs visant à cerner une *évolution interne*, aussi bien archéologique que paléoécologique. En effet, l'abri couvre une fourchette chronologique de 500 ans au maximum.
- *L'extension très limitée* des surfaces nous laisse espérer assez peu d'information sur l'organisation spatiale de l'abri.

En conclusion, on peut attendre du gisement qu'il nous livre une image instantanée, très précise, de l'occupation préhistorique du Bas-Valais vers 6500 avant notre ère.

Pour terminer, il importe de placer le site dans un contexte historique plus large. Du point de vue *diachronique*, la dynamique du peuplement du Valais, il subsiste un hiatus, malgré les découvertes récentes de Sion-Planta (Gallay 1981 et Gallay 1983), couvrant la fin du boréal et le début de l'atlantique ancien (entre 6500 et 4500 BC). Lever le voile sur cette zone d'ombre pourra constituer, dans les années prochaines, un des objectifs prioritaires de nos recherches.

Du point de vue *synchronique*, des rapprochements ont déjà pu être effectués avec des gisements du Plateau suisse romand (Baulmes, Ogens). A cela s'ajoute la découverte toute récente, par les auteurs de ces lignes, dans un site d'altitude (1100 m) du Jura vaudois (Mollendruz), d'une industrie qui s'apparente à celle de Collombey-Vionnaz. Tout cela permet d'apporter des éléments nouveaux sur une période encore mal connue, le Mésolithique, et relance la recherche qui était, depuis les premiers travaux de M. Egloff, dans une phase de latence.

Gervaise Pignat
Pierre Crotti
Université de Genève
Dép. d'Anthropologie
12, rue Gustave-Revilliod
1227 Genève

Notes

- ¹ L'abri est également connu sous le nom d'abri Stauber, d'abri de Châble-Croix ou d'abri de Vionnaz. Cette dernière dénomination est la plus usitée: en effet le gisement se trouve juste à la limite des communes de Collombey-Muraz et de Vionnaz, sur le territoire de la première mais à proximité du village de Vionnaz. Nous proposons donc un compromis en le baptisant abri de Collombey-Vionnaz.
- ² Projet 1939-0.79. A. Gallay: «Sondages dans l'abri mésolithique de Collombey-Vionnaz (VS). Evaluation de l'importance du site.»
- ³ L'état du Valais, Département de l'Instruction Publique, a pris en charge les frais d'infrastructure (construction d'un abri de protection, électricité, drainage).
- ⁴ Une étude sédimentologique est déjà en cours au Labor. für Urgeschichte, Basel, sous la direction de M. Joos.
- ⁵ Deux autres datations ont déjà été publiées (Gallay 1980). - «Les charbons de bois envoyés en 1963 par M. H. Stauber au laboratoire C14 de l'Université de Berne ont donné la date de 7770 ± 400 BP (non calibré) soit 5820 ± 400 BC. Cette date, qui présente un écart statistique très grand dû à la faible quantité du carbone contenue dans l'échantillon, n'a de ce fait pas été publiée dans la revue «Radio-carbon» et ne porte donc pas de numéro d'identification (renseignement téléphonique 23.4.1976). Les charbons de bois récoltés dans les sédiments prélevés en 1977 ont par contre permis une datation plus précise curieusement beaucoup plus récente que prévue soit 5310 ± 90 BP (B-3371) ou 3360 av. J.-C. en datation non calibrée.» Ce dernier échantillon provient d'une zone où les niveaux archéologiques étaient au contact direct avec les dépôts récents: des pollutions sont donc extrêmement probables et expliquent cette datation aberrante. En conclusion, ces deux datations doivent être écartées définitivement.
- ⁶ Ces études sont en cours sous la responsabilité de L. Chaix, au laboratoire d'archéozoologie du Muséum d'Histoire Naturelle, Genève.
- ⁷ Ogens: datations C14: 6785 ± 150 BC; 6580 ± 100 BC. Baulmes: Mésolithique inférieur, daté par palynologie: entre 6500 et 5500 BC (Leroi-Gourhan 1971).

Bibliographie

- Burri, M.** (1962) Les dépôts quaternaires de la vallée du Rhône entre Saint-Maurice et le Léman. Bull. du labo. de géol. de l'Université de Lausanne 132, 36-59.
- Crotti, P. et Pignat, G.** (1981) Collombey-Muraz (VS). Abri mésolithique Vionnaz. Rapport d'activité 1979-1980. In: Fouilles valaisannes 1980. Rapport préliminaire. Dép. d'Anthropologie, Genève, 1.1-1.30.
- Egloff, M.** (1965) La Baume d'Ogens, gisement épipaléolithique du Plateau vaudois. Ann. SSPA 52, 59-66.
- Egloff, M.** (1966/67) Les gisements préhistoriques de Baulmes (Vaud). Ann. SSPA 53, 7-13.
- Freymond, P.** (1971) Les dépôts quaternaires de la vallée du Rhône entre St-Maurice et le Léman, d'après les résultats des sondages d'étude de l'autoroute et de l'aménagement hydroélectrique du Bas-Rhône. Bull. du labo. de géol. de l'Université de Lausanne 189, 1-14.
- Gallay, A.** (1978) Abri Stauber (VS). Découverte d'un abri-sous-roche mésolithique sur la commune de Collombey-Muraz (Valais) près Vionnaz. Rapport préliminaire. Dép. d'Anthropologie, Genève.
- Gallay, A., Corboud, P. et Chaix, L.** (1980) Chronique archéologique, Ann. SSPA 63, 215-216.
- Gallay, A. et Carazzetti, R.** (1981) Sion (VS). Chantier du Parking de la Planta. Fouille de sauvetage été 1980. In: Fouilles valaisannes 1980. Rapport préliminaire. Dép. d'Anthropologie, Genève, 3.1-3.51.
- Gallay, A., Olive, P. et Carazzetti, R.** (1983) Chronologie C14 de la séquence Néolithique-Bronze ancien du Valais (Suisse). Ann. SSPA 66, 43 ff.
- Genet-Varcin, E. et Vilain, R.** (1963) Une seconde sépulture mésolithique à Culoz, Ain. Annales de Paléontologie XLIV, 307-334.
- Leroi-Gourhan, A. et Girard, M.** (1971) L'abri de la Cure à Baulmes (Suisse). Analyse pollinique. Ann. SSPA 56, 7-15.
- Sauter, M.-R., Gallay, A. et Chaix, L.** (1971) Le Néolithique du niveau inférieur du Petit-Chasseur à Sion, Valais. Ann. SSPA 56, 17-76.

Zusammenfassung

Das mesolithische Abri Collombey-Vionnaz VS wurde bereits vor einigen Jahren entdeckt, aber erst 1980 konnten erste Sondierungen stattfinden. Ausgedehnte Ausgrabungen sind für die Jahre 1982 bis 1984 vorgesehen.

Der Aufsatz legt die vorläufigen Resultate der ersten Sondierungen vor:

Fauna: Bis jetzt konnten folgende Tierarten identifiziert werden: Hirsch, Reh, Wildschwein, Bär, Wildkatze, Dachs, Marder und Biber. Reste von Fischen und Vögeln sind vorhanden, müssen aber noch genauer bestimmt werden. Die Artenliste zeigt deutlich die Lage des Abri zwischen zwei verschiedenen Biotopen: Wald und Moor/Fluss.

Geräte aus Knochen: Trotz den sehr zahlreichen und gut erhaltenen Hirschknochen, konnten keine bearbeiteten Stücke geborgen werden. Hingegen fand sich eine durchbohrte Muschel (*Columbella rustica*).

Organische Reste: Als einzige Funde sind etliche verkohlte Haselnusssschalen zu erwähnen.

Silexartefakte: Das Silexmaterial ist sehr heterogen und von verschiedener Qualität. Auch Bergkristall wurde zur Geräteherstellung verwendet. Der zahlenmäßig geringe Anteil der Werkzeuge gegenüber den Abschlägen, die bei der Herstellung von Werkzeugen entstehen, ist erstaunlich. Der Grund dazu ist möglicherweise in der geringen Qualität des zur Verfügung stehenden Materials zu suchen. Unter den Gerätetypen dominieren die geometrischen Mikrolithen, während die üblichen Werkzeuge wie Kratzer, Stichel usw. nur schwach vertreten sind. Unter den Mikrolithen, die meist kleiner als 2 cm sind, fand sich bis jetzt kein einziger Mikrostichel. Mikrospitzen hingegen, wie sie in Ogens VD und Baulmes VD gefunden wurden, sind häufig (sogenannte «pointes d'Ogens»). Das Gerätespektrum umfasst ebenfalls Klingen, Segmente und Dreiecke.

Der gesamte Aspekt der Gerätetypen erlaubt eine Annäherung der Funde an die sogenannte «Fazies von Ogens». Diese als sauveterroid angesprochene Fazies entwickelt sich zeitlich zu Beginn des Boreals, ungefähr 6500 BC.

G. L.